

2^{ème} PARTIE :

Etat des lieux de l'intercommunalité en Meuse

I / Les mesures de rationalisation de l'intercommunalité intervenues depuis la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (loi RCT)

La loi RCT avait prévu l'établissement dans chaque département d'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) à l'échéance du 31 décembre 2011, dont l'objectif était la rationalisation de l'intercommunalité. En Meuse, cette réforme n'a pas abouti à l'adoption d'un schéma.

Néanmoins, des mesures de rationalisation de l'intercommunalité sont intervenues, avec des fusions d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, l'intégration des dernières communes dites « isolées » n'appartenant pas à un EPCI à fiscalité propre à un tel établissement au 1^{er} janvier 2014 (B), la dissolution ou la fusion de syndicats (C), et plus récemment la création de deux pôles d'équilibre territoriaux et ruraux – PETR (D).

A) Les fusions d'EPCI à fiscalité propre en Meuse depuis 2011

- **La fusion des communautés de communes (codecoms) de Bar-le-Duc et du Centre Ornain en vue de créer la communauté d'agglomération (CA) de Bar-le-Duc – Sud Meuse.**

Cette fusion, à l'initiative des élus du territoire, qui concerne l'arrondissement de Bar-le-Duc, a été actée par arrêté préfectoral du 23 juillet 2012 et a été menée en application de la procédure de fusion d'EPCI à fiscalité propre de « droit commun » de l'article L.5211-41-3 du CGCT. Elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2013.

La nouvelle CA, issue de la fusion, rassemblait au moment de sa création 27 communes, dont la commune chef-lieu du département, Bar-le-Duc. Elle compte aujourd'hui 33 communes et 36.187 habitants (population municipale INSEE 2016), suite à l'intégration dans son périmètre, au 1^{er} janvier 2014, de 6 communes dites « isolées » (cf. B).

Cette création est intervenue par application de la dérogation de l'article L.5216-1 du CGCT qui prévoit que le seuil de création d'une CA est abaissé à 30.000 habitants (au lieu de 50.000) lorsqu'elle inclut le chef-lieu du département.

- **La fusion des codecoms du Pays de Vigneulles et de la Petite Woëvre en vue de créer la codecom « Côtes de Meuse – Woëvre »**

Cette fusion, également à l'initiative des élus du secteur, concerne l'arrondissement de Commercy et a été actée par arrêté préfectoral du 19 novembre 2012. Elle a été menée en application de la procédure « dérogatoire » de l'article 60 III de la loi de réforme des collectivités territoriales et elle est effective depuis le 1^{er} janvier 2013.

Le nouvel EPCI forme un ensemble de 25 communes avec, à l'heure actuelle, 5.989 habitants (population municipale 2016).

- **La fusion des codecoms de Verdun et de Charny-sur-Meuse avec adjonction de la commune de Belleray en vue de créer la CA du Grand Verdun**

La CA du Grand Verdun a été créée en application des dispositions de l'article 40 de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral, qui prévoient que l'Etat peut, à titre expérimental et pendant une durée maximale de trois ans à compter de la promulgation de la loi, autoriser la constitution d'une CA lorsque celle-ci forme un ensemble d'au moins

30.000 habitants et comprend la commune la plus peuplée du département (au lieu du seuil normal de création de 50.000 habitants).

De fait, ce dispositif temporaire, porté par les grands élus du département, a permis la création d'une CA de 26 communes autour de Verdun, qui est la commune la plus peuplée du département.

Fruit de la volonté des élus des codecoms de Verdun et de Charny-sur-Meuse, ainsi que de la commune de Belleray, la CA du Grand Verdun a été créée par arrêté préfectoral du 27 novembre 2014, avec effet au 1^{er} janvier 2015, après mise en oeuvre de la procédure de fusion d'EPCI à fiscalité propre de « droit commun » de l'article L.5211-41-3 du CGCT.

B) L'intégration des dernières communes « isolées » à des EPCI à fiscalité propre

Au cours de l'année 2013, des procédures ont été menées afin d'intégrer au 1^{er} janvier 2014 les 8 dernières communes dites « isolées » n'appartenant pas à un EPCI à fiscalité propre à un tel établissement (ces 8 communes sont devenues 9 communes avec la défusion de Loisey-Culey). Ces procédures ont conduit à la prise d'arrêtés préfectoraux de rattachement desdites communes à différents EPCI à fiscalité propre à compter du 1^{er} janvier 2014 :

- les communes de Nançois-sur-Ornain, Nant-le-Grand, Nantois, Tannois, Loisey et Culey ont été intégrées à la CA de Bar-le-Duc – Sud Meuse,
- la commune de Maulan a été intégrée à la codecom de la Saulx et du Perthois,
- la commune de Gery a été intégrée à la codecom d'Entre Aire et Meuse,
- la commune de Willeroncourt a été intégrée à la codecom de Void.

C) Les dissolutions ou fusions de syndicats

- En premier lieu, des syndicats ont été dissous suite à la création des nouveaux EPCI à fiscalité propre.

C'est ainsi que la création de la CA de Bar-le-Duc – Sud Meuse a entraîné la dissolution du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Barrois (SITUB) dont l'activité est reprise par la CA.

Par la suite, l'intégration de la commune de Culey à la CA de Bar-le-Duc – Sud Meuse a entraîné la dissolution du syndicat mixte d'alimentation en eau potable du Bel Air.

La création de la CA du Grand Verdun a, de son côté, entraîné la dissolution du syndicat mixte scolaire de Sivry-la-Perche, la CA, compétente en matière scolaire, se substituant de plein droit à ce syndicat entièrement englobé dans le périmètre du nouvel EPCI.

Elle a aussi entraîné la dissolution du syndicat mixte d'Assainissement et Transport Urbain du Verdunois (SMATUV), la CA compétente en matière de transport urbain et d'assainissement, se substituant de plein droit à ce syndicat, entièrement englobé dans la CA.

- En second lieu, des syndicats ont également été dissous notamment suite à la prise des compétences qu'ils exerçaient par des EPCI à fiscalité propre ou parce qu'ils n'avaient plus d'activité:

- Dissolution du syndicat intercommunal scolaire (SIS) de la Haute Thinte et du SIS du Grand Pré suite à la prise de compétence scolaire par la codecom de la Région de Damvillers (arrêté préfectoral du 19 juillet 2011).
- Dissolution du SIS de Biennemont suite à la prise de compétence scolaire par la codecom du Val d'Ornois (arrêté préfectoral du 18 février 2013).

- Dissolution du SIS des Chauvency, du SIS des Six Communes de la Vallées des Dames et du SIS des Trois Vallées suite à la prise de compétence scolaire par la codecom du Pays de Montmédy (arrêté préfectoral du 24 mai 2013).
- Dissolution du Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés dans le département de la Meuse (arrêté préfectoral du 18 décembre 2013).
- Dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion des Déchets Ménagers (SIGOM) du Haut Barrois suite à l'adhésion de ses communes membres à des EPCI à fiscalité propre compétents en matière de gestion des déchets (arrêté préfectoral du 26 juin 2014).
- Dissolution du SIVU de la Haute Vallée de l'Orne (arrêté préfectoral du 14 décembre 2014).
- Dissolution du Syndicat Intercommunal d'Electrification de la région de Vavincourt (arrêté préfectoral du 30 juin 2015).
- Dissolution du Syndicat Mixte Scolaire de la Rive Gauche (arrêté préfectoral du 30 juin 2015).

● Enfin, des syndicats intercommunaux ont fusionné :

- Fusion du syndicat intercommunal scolaire (SIS) de Sampigny-Mécrin avec le SIS des Deux Cantons pour former le SIS du Pont des Arts (arrêté préfectoral du 22 décembre 2011).
- Fusion du syndicat d'électrification de la Vallée de l'Aire avec le syndicat d'électrification de la Région de Pierrefitte-sur-Aire pour former le syndicat d'électrification du Centre Meuse (arrêté préfectoral du 23 octobre 2012).

D) La création de PETR

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 (dite loi MAPTAM) permet aux Pays existants d'évoluer vers des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) composés exclusivement d'EPCI à fiscalité propre.

En application des dispositions de cette loi, deux Pays meusiens sur les quatre existants ont décidé de se structurer en PETR (le Pays Barrois qui était porté par un syndicat mixte et le Pays Espagne de Lorraine qui n'était porté par aucune structure spécifique).

● La transformation du syndicat mixte du Pays Barrois en PETR

Cette transformation a été actée par un arrêté préfectoral du 24 décembre 2014 avec effet au 1^{er} janvier 2015.

Le PETR du Pays Barrois est composé des codecoms de la Haute Saulx, du Pays de Revigny sur Ornain, de la Saulx et du Perthois, de Triaucourt-Vaubécourt et du Val d'Ornois, ainsi que de la CA de Bar-le-Duc – Sud Meuse.

● La création du PETR Coeur de Lorraine

Celui-ci a été créé par arrêté préfectoral du 16 février 2015. Il rassemble les codecoms d'Entre Aire et Meuse, du canton de Fresnes-en-Woëvre, de Côtes de Meuse – Woëvre et du Sammiellois.

II / La situation actuelle de l'intercommunalité en Meuse

Au total, le Département de la Meuse compte aujourd'hui 127 groupements de collectivités territoriales.

Ceux-ci se divisent en 24 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (A), en 101 syndicats (B), lesquels sont soit des syndicats intercommunaux – qui sont alors juridiquement des EPCI – soit des syndicats mixtes – qui ne sont pas juridiquement des EPCI, mais une catégorie distincte de groupements de collectivités territoriales. A ces 125 EPCI et syndicats mixtes s'ajoutent deux Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR).

A) Les EPCI à fiscalité propre (cf. Annexe I de la présente partie)

Le département de la Meuse compte 24 EPCI à fiscalité propre, dont 2 communautés d'agglomération (CA) et 22 communautés de communes (codecoms).

Sur les 24 EPCI à fiscalité propre actuels :

- 5 sont situés dans l'arrondissement de Bar-le-Duc,
- 7 sont situés dans l'arrondissement de Commercy,
- 12 sont situés dans l'arrondissement de Verdun.

En prenant en compte la population municipale INSEE 2016, 10 codecoms ont une population inférieure à 5.000 habitants. Il s'agit des codecoms d'Entre Aire et Meuse (2.249 h.), de la Région de Damvillers (2.678 h.), de la Haute-Saulx (2.745 h.), de Montfaucon-Varennes en Argonne (2.987 h.), de Meuse Voie Sacrée (3.875 h.), du Val Dunois (4.121 h.), de Triaucourt-Vaubécourt (4.360 h.), du Centre Argonne (4.427 h.), du Val d'Ornois (4.554 h.) et du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue (4.982 h.).

Par ailleurs, 4 codecoms ont une population comprise entre 5.000 et 6.000 habitants (population municipale INSEE 2016). Il s'agit des codecoms du canton de Fresnes (5.048 h.), du Val des Couleurs (5.094 h.), du Pays de Spincourt (5.727 h.) et de Côtes de Meuse-Woevre (5.989 h.).

A noter enfin, qu'une commune de l'arrondissement de Verdun, Boulogny, appartient à une codecom de Meurthe-et-Moselle, l'EPCI du Bassin de Landres, et qu'une commune de Meurthe-et-Moselle, qui appartient à la codecom du Pays de Longuyon (54), est enclavée en Meuse, dans l'arrondissement de Verdun, la commune de Othe.

B) Les syndicats et les PETR (cf. Annexes II, III et IV de la présente partie)

- 101 syndicats ont leur siège dans le département de la Meuse.

Sur ces 101 syndicats :

- 71 sont des syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) dont :
 - 12 syndicats scolaires
 - 33 syndicats d'AEP
 - 4 syndicats d'assainissement
 - 8 syndicats d'électrification
 - 8 syndicats « forestier »
 - 6 syndicats « divers »

- 9 sont des syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) qui sont compétents en matière d'AEP et d'assainissement.

- 21 syndicats mixtes (SM) :

- 15 SM « fermés » dont 6 scolaires et 2 AEP et Assainissement
- 6 SM « ouverts » dont 2 d'aménagement et de gestion de parc d'activités économiques

Le détail de ces syndicats (objet et membres) figure en Annexe II pour les syndicats intercommunaux – SIVU et SIVOM, et en Annexe III pour les syndicats mixtes.

Il doit être précisé que parmi les syndicats précités, plusieurs intègrent des communes limitrophes qui n'appartiennent pas au département de la Meuse.

De la même façon, des communes meusiennes appartiennent à des syndicats dont le siège est situé dans un département limitrophe. Cela concerne 5 syndicats pour les compétences « eau » et « assainissement ».

• Le Département de la Meuse compte 2 PETR, le PETR du Pays Barrois et le PETR « Espagne de Lorraine » (cf. Annexe IV).

* *

*

ANNEXES DE LA 2^{ème} PARTIE

- Annexe I : Liste des EPCI à fiscalité propre et leurs membres
- Annexe II : Liste des syndicats intercommunaux et leurs membres
- Annexe III : Liste des syndicats mixtes et leurs membres
- Annexe IV : Liste des PETR et leurs membres
- Carte des EPCI à fiscalité propre
- Carte des syndicats à vocation eau potable
- Carte des syndicats à vocation assainissement
- Carte des syndicats à vocation scolaire
- Carte des syndicats à vocation électrification
- Carte de la FUCLEM
- Carte des syndicats forestiers
- Carte des syndicats intercommunaux divers
- Carte des syndicats mixte divers

ANNEXE I

LES EPCI A FISCALITE PROPRE

Arrondissement de Bar-le-Duc

Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse	Bar le Duc, Behonne, Beurey-sur-Saulx, Chanteraine, Chardogne, Combles-en-Barrois, Culey, Fains-Véel, Givrauval, Guerpont, Ligny-en-Barrois, Loisey, Longeaux, Longeville-en-Barrois, Menaucourt, Naives-Rosières, Naix-aux-Forges, Nançois-sur-Ornain, Nant-le-Grand, Nantois, Resson, Robert-Espagne, Rumont, Saint-Amand-sur-Ornain, Salmagne, Savonnières-devant-Bar, Silmont, Tannois, Trémont-sur-Saulx, Tronville-en-Barrois, Val d'Ornain, Vavincourt, Velaines
Communauté de communes de la Haute-Saulx	Biencourt-sur-Orge, Le Bouchon-sur-Saulx, Brauvilliers, Bure, Couvertpuis, Dammarie-sur-Saulx, Fouchères-aux-Bois, Héwilliers, Mandres-en-Barrois, Ménil-sur-Saulx, Montiers-sur-Saulx, Morley, Ribeaucourt, Villers-le-Sec
Communauté de communes du Pays de Revigny-sur-Ornain	Andernay, Brabant le Roi, Contrisson, Couvonges, Laheycourt, Laimont, Mognéville, Nettancourt, Neuville sur Ornain, Noyers Auzécourt, Rancourt sur Ornain, Remennecourt, Revigny sur Ornain, Sommeilles, Vassincourt, Villers aux Vents
Communauté de communes de la Saulx et du Perthois	Ancerville, Aulnois en Perthois, Baudonvilliers, Bazincourt sur Saulx, Brillon en Barrois, Cousances les Forges, Haironville, Juvigny en Perthois, Lavincourt, Lisle en Rigault, Maulan, Montplonne, Nant le Petit, Rupt aux Nonains, Saudrupt, Savonnières en Perthois, Sommelongne, Stainville, Ville sur Saulx
Communauté de communes de Triaucourt-Vaubécourt	Autrécourt sur Aire, Beaulieu en Argonne, Beausite, Brizeaux, Chaumont sur Aire, Courcelles sur Aire, Erize la Petite, Evres en Argonne, Foucaucourt sur Thabas, Ippécourt, Lavoye, Les Hauts de Chée, Les Trois Domaines, Lisle en Barrois, Louppy le Château, Nubécourt, Pretz en Argonne, Raival, Rembercourt Sommaisne, Seigneulles, Seuil d'Argonne, Vaubécourt, Villotte devant Louppy, Waly

Arrondissement de Commercy

Communauté de communes du Pays de Commercy	Boncourt-sur-Meuse, Chonville-Malaumont, Commercy, Euville, Grimaucourt-près-Sampigny, Lérrouville, Mécrin, Pont-sur-Meuse, Vadonville, Vignot
Communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre	Apremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulécourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Fréméréville-sous-les-Côtes, Géville, Girauvoisin, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Lachaussée, Lahayville, Lamorville, Loupmont, Montsec, Nonsard-Lamarque, Rambucourt, Richécourt, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Valbois, Varnéville, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Xivray-Marvoisin
Communauté de communes Entre Aire et Meuse	Baudrémont, Belrain, Bouquemont, Courcelles-en-Barrois, Courouvre, Erize-Saint-Dizier, Erize-la-Brûlée, Fresnes-au-Mont, Géry, Gimécourt, Lahaymeix, Lavallée, Levoncourt, Lignièrès-sur-Aire, Longchamps-sur-Aire, Neuville-en-Verdunois, Nacey-sur-Aire, Pierrefitte-sur-Aire, Rupt-devant-Saint-Mihiel, Thillombois, Ville-devant-Belrain, Villotte-sur-Aire, Woimbey
Communauté de communes du Sammiellois	Bannoncourt, Bislée, Chauvoncourt, Dompcevrin, Dompierre-aux-Bois, Han- sur-Meuse, Koeur-la-Grande, Koeur-la-Petite, Lacroix-sur-Meuse, Les Paroches, Maizey, Ménil-aux-Bois, Ranzières, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Mihiel, Sampigny, Seuzey, Troyon, Vaux-les-Palameix

Communauté de communes du Val des Couleurs	Brixey-aux-Chanoines, Burey-en-Vaux, Burey-la-Côte, Chalaines, Champougny, Epiez-sur-Meuse, Goussaincourt, Maxey-sur-Vaise, Montbras, Montigny-lès-Vaucouleurs, Neuville-lès-Vaucouleurs, Pagny-la-Blanche-Côte, Rigny-la-Salle, Rigny-Saint-Martin, Saint-Germain-sur-Meuse, Sauvigny, Sepvigny, Taillancourt, Ugné-sur-Meuse et Vaucouleurs
Communauté de communes du Val d'Ornois	Abainville, Amanty, Badonvilliers-Gérauwillers, Baudignécourt, Bonnet, Chassey-Beaupré, Dainville-Bertheléville, Delouze-Rosières, Demange-aux-Eaux, Gondrecourt-le-Château, Horville-en-Ornois, Houdelaincourt, Mauvages, Les Roises, Saint-Joire, Tréveray, Vaudeville-le-Haut, Vouthon-Bas, Vouthon-Haut
Communauté de communes de Void	Bovée-sur-Barboure, Boviollles, Broussey-en-Blois, Cousances-les-Triconville, Dagonville, Erneville-aux-Bois, Laneuville-au-Rupt, Marson-sur-Barboure, Méligny-le-Grand, Méligny-le-Petit, Méné-la-Horgne, Naives-en-Blois, Nançois-le-Grand, Ourches-sur-Meuse, Pagny-sur-Meuse, Reffroy, Saint-Aubin-sur-Aire, Saulvaux, Sauvoy, Sorcy-Saint-Martin, Troussey, Villeroy-sur-Méholle, Void-Vacon, Willeroncourt

Arrondissement de Verdun

Communauté d'Agglomération du Grand Verdun	Beaumont-en-Verdunois, Belleville-sur-Meuse, Belleray, Bethelainville, Béthincourt, Bezonvaux, Bras-sur-Meuse, Champneuveville, Charny-sur-Meuse, Chattancourt, Cumières le Mort Homme, Douaumont, Fleury-Devant-Douaumont, Fromeréville-les-Vallons, Haudainville, Haumont-près-Samogneux, Louvemont-Côte-du-Poivre, Marre, Montzéville, Ornes, Samogneux, Sivry-la-Perche, Thierville-sur-Meuse, Vacherauville, Vaux-devant-Damloup, Verdun
communauté de communes du Centre Argonne	Aubréville, Brocourt en Argonne, Brabant en Argonne, Clermont en Argonne, Le Claon, Dombasle en Argonne, Froidos, Futeau, Les Islettes, Jouy en Argonne, Lachalade, Le Neufour, Neuville en Argonne, Rarécourt, Récicourt
Communauté de communes de la Région de Damvillers	Azannes-et-Soumazannes, Brandeville, Bréhéville, Chaumont-devant-Damvillers, Damvillers, Delut, Dombras, Ecurey-en-Verdunois, Etraye, Gremilly, Lissey, Merles-sur-Loison, Moirey-Flabas-Crépion, Peuvillers, Réville-aux-Bois, Romagne-sous-les-Côtes, Rupt-sur-Othain, Ville-devant-Chaumont, Vittarville, Wavrille
Communauté de communes du Pays d'Etain	Abaucourt-Hautecourt, Blanzée, Boinville en Woëvre, Braquis, Buzy-Darmont, Châtillon sous les Côtes, Damloup, Dieppe sous Douaumont, Eix, Etain, Foameix-Ornel, Fromezey, Gincrey, Grimaucourt en Woëvre, Gussainville, Herméville en Woëvre, Lanhères, Maucourt sur Orne, Mogeville, Moranville, Morgemoulin, Moulainville, Parfondrupt, Rouvres en Woëvre, Saint Jean lès Buzy, Warcq
Communauté de communes du Canton de Fresnes en Woëvre	Avillers Ste Croix, Bonzée en Woëvre, Combres sous les Côtes, Dommartin la Montagne, Doncourt aux Templiers, Les Eparges, Fresnes en Woëvre, Hannonville sous les Côtes, Harville, Haudiomont, Hennemont, Herbeuville, Labeuville, Latour en Woëvre, Maizeray, Manheulles, Marchéville, Mouilly, Moulotte, Pareid, Pintheville, Riaville, Ronvaux, St Hilaire en Woëvre, St Rémy la Calonne, Saulx les Champlon, Thillot sous les Côtes, Trésauvaux, Ville en Woëvre, Villers sous Pareid, Watronville, Woël

Communauté de communes de Montfaucon-Varenes en Argonne	Avocourt, Baulny, Boureuilles, Brabant-sur-Meuse, Charpentry, Cheppy, Cierges-sous-Montfaucon, Consenvoye, Cuisy, Epinonville, Esnes-en-Argonne, Forges-sur-Meuse, Gercourt-et-Drillancourt, Gesnes-en-Argonne, Malancourt, Montblainville, Montfaucon d'Argonne, Régnéville-sur-Meuse, Romagne-sous-Montfaucon, Septsarges, Varenes-en-Argonne, Vauquois, Véry
Communauté de communes du Pays de Montmédy	Avioth, Bazeilles sur Othain, Breux, Chauvency le Château, Chauvency Saint Hubert, Ecouvieuz, Flassigny, Han lès Juvigny, Iré le Sec, Jametz, Juvigny sur Loison, Louppy sur Loison, Marville, Montmédy, Quincy-Landzécourt, Remoiville, Thonne-la-Long, Thonne lès Prés, Thonne le Thil, Thonnelle, Velosnes, Verneuil-Grand, Verneuil-Petit, Vigneul-sous-Montmédy, Villecloye
Communauté de communes de Meuse Voie Sacrée	Ancemont, Heippes, Julvécourt, Landrecourt Lempire, Lemmes, Les Monthairons, Les Souhesmes Rampont, Nixéville Blercourt, Osches, Rambluzin et Benoite Vaux, Récourt le Creux, Saint André en Barrois, Senoncourt les Maujouy, Souilly, Tilly sur Meuse, Vadelaincourt, Ville sur Cousances, Villers sur Meuse
Communauté de communes du Pays de Spincourt	Amel sur l'Etang, Arrancy sur Crusnes, Billy sous Mangiennes, Dommary-Baroncourt, Domrémy la Canne, Duzey, Eton, Gouraincourt, Loison, Mangiennes, Muzeray, Nouillonpont, Pillon, Rouvrois sur Othain, St Laurent sur Othain, St Pierrevillers, Senon, Sorbey, Spincourt, Vaudoncourt, Villers les Mangiennes
Communauté de communes du Pays de Stenay	Autréville-Saint-Lambert, Baalon, Beauclair, Beaufort-en-Argonne, Brouennes, Cesse, Halles-sous-les-Côtes, Inor, Lamouilly, Laneuville-sur-Meuse, Luzy-Saint-Martin, Martincourt, Moulins-Saint-Hubert, Mouzay, Nepvant, Olizy-sur-Chiers, Pouilly-sur-Meuse, Stenay, Wiseppe
Communauté de communes du Val Dunois	Aincreville, Bantheville, Briulles sur Meuse, Cléry le Grand, Cléry le Petit, Cunel, Dannevoux, Doulcon, Dun sur Meuse, Fontaines Saint Clair, Liny devant Dun, Lion devant Dun, Milly sur Bradon, Mont devant Sasse, Montigny devant Sasse, Murvaux, Nantillois, Sasse sur Meuse, Saulmory et Villefranche, Sivry sur Meuse, Villers devant Dun, Vilosnes Haraumont
Communauté de communes du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue	Ambly-sur-Meuse, Belrupt-en-Verdunois, Dieue-sur-Meuse, Dugny-sur-Meuse, Génicourt-sur-Meuse, Rupt-en-Woëvre, Sommedieue

ANNEXE II
LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

I/ LES SIVOM (syndicats intercommunaux à vocation multiple)

<p>SI des Eaux et Assainissement de Demange Baudignécourt Eaux (1) – Assainissement (2)</p>	<p>Demange aux Eaux 1. 2 Baudignécourt 1.2</p>
<p>Syndicat des Eaux et Assainissement des quatre cantons Eaux (1) Assainissement collectif (2) Assainissement non collectif (3)</p>	<p>Aulnois-en-Perthois 1.3, Baudonvilliers 1.2.3, Bazincourt-sur-Saulx 1.2.3, Le Bouchon-sur-Saulx 1.2.3, Brauvilliers 1.2, Cousances-les-Forges 1.2.3, Couvertpuis 2.3, Dammarie-sur-Saulx 1.2.3, Fouchères-aux-Bois 1.2.3, Hévilliers 2.3, Juvigny-en-Perthois 1.2.3, Lavincourt 1.2.3, Maulan 1.2.3, Ménil-sur-Saulx 1.2.3, Montplonne 1.2.3, Morley 1.2.3, Nant-le-Petit 1.2.3 Nancy (Haute-Marne) 1.2.3, Rupt-aux-Nonains 1.2.3, Savonnières-en-Perthois 1.2.3, Sommelonne 1.2.3, Stainville 1, Villers-le-Sec 2.3</p>
<p>Syndicat intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Vallée de l'Orge Eau (1) – Assainissement (2) Assainissement non collectif (3)</p>	<p>Biencourt-sur-Orge 1.2.3 Ribeaucourt 1.2.3</p>
<p>SI des Eaux et d'Assainissement de Mangiennes Eau (1) – S.P.A.N.C (2) Assainissement collectif (3)</p>	<p>Arrancy-sur-Crusnes 2, Azannes-et-Soumazannes 2, Billy-sous-Mangiennes 1.2.3, Brandeville 2, Bréhéville 2.3, Chaumont-devant-Damvillers 1.2, Damvillers 2, Delut 1.2, Dombras 1.2, Duzey 1.2, Ecurey-en-Verdunois 2.3, Etraye 2.3, Grémilly 2, Jametz 1, Lissey 2.3, Loison 1.2, Mangiennes 1.2.3, Merles-sur-Loison 1.2.3, Moirey-Flabas-Crépion 1.2, Muzeray 1.2, Nouillonpont 1.2.3, Peuvillers 1.2, Pillon 1.2.3, Réville-aux-Bois 1.2.3, Romagne-sous-les-Côtes 1.2, Rouvrois-sur-Othain 1.2.3, Saint-Laurent-sur-Othain 1.2.3, Saint-Pierrevillers 2, Sorbey 1.2, Spincourt 1.2.3, Vaudoncourt 1.2.3, Villers-les-Mangiennes 1.2, Vittarville 1.2, Wavrille 2</p>
<p>SI des Eaux, d'Assainissement et de gestion des cours d'eau de Marville, St Jean les Longuyon et Villers le Rond Eau (1) – Assainissement (2) Hydraulique (3)</p>	<p>Marville 1.2.3. (Meuse), Saint-Jean-les-Longuyon 1.2.3. (Meurthe et Moselle), Villers-le-Rond 1.2.3. (Meurthe et Moselle)</p>
<p>Syndicat des Eaux et Assainissement de Tréveray, Saint-Joire Eau (1) – Assainissement (2)</p>	<p>Tréveray 1.2, Saint-Joire 1.2.</p>
<p>Syndicat des Eaux et Assainissement de Vaudeville, Les Roises, Seraumont Eau (1) – Assainissement (2)</p>	<p>Vaudeville-le-Haut 1.2, Les Roises 1.2, Seraumont 1.2. (Vosges)</p>

Syndicat des Eaux et Assainissement de Lisle-en-Rigault – Ville-sur-Saulx Eau (1) – Assainissement (2)	Lisle-en-Rigault 1.2, Ville-sur-Saulx 1.2.
SIVOM de la Source Godion Eau (1) Assainissement non collectif (2) Etudes de zonage (3)	Bovée-sur-Barboure 2, Boviolles 2, Broussey-en-Blois 2, Cousances-les-Triconville 1.2, Dagonville 2, Ernéville-aux-Bois 1.2, Grimaucourt-près-Sampigny 1.2.3, Laneuville-au-Rupt 2, Marson-sur-Barboure 1.2, Mélny-le-Grand 1.2, Mélny-le-Petit 1.2.3, Ménil-la-Horgne 1.2, Naives-en-Blois 1.2, Nançois-le-Grand 1.2, Ourches-sur-Meuse 2, Reffroy 1.2, Saint-Aubin-sur-Aire 1.2.3, Saulvaux 1.2, Sauvoy 1.2, Willeroncourt 1.2

II/ LES SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

SIVU d'AEP (Alimentation en Eau Potable)

Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de Beauclair	Beauclair, Beaufort-en-Argonne, Halles-sous-les-Côtes, Saulmory-et-Villefranche, Wiseppe
Syndicat Intercommunal des eaux du Breuil	Champneuve, Regnéville-sur-Meuse, Samogneux
Syndicat Intercommunal des Eaux de Brillon, Hairoville, Saudrupt	Brillon-en-Barrois, Hairoville, Saudrupt
Syndicat Intercommunal d'AEP de Châtillon et Blanzée	Châtillon-sous-les-Côtes, Blanzée
Syndicat Intercommunal d'AEP de Chauvencourt – les Paroches	Chauvencourt, Les Paroches
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Côte Badard	Baulny, Charpentry
Syndicat Intercommunal d'AEP de la Côte Saint Germain	Lion-devant-Dun, Milly-sur-Bradon
Syndicat Intercommunal d'AEP de Dieppe-Damloup	Dieppe-sous-Douaumont, Damloup
Syndicat Intercommunal des Eaux de Dieue et Génicourt	Dieue-sur-Meuse, Génicourt-sur-Meuse

Syndicat Intercommunal d'AEP « La Forestière »	Bras-sur-Meuse, Charny, Marre, Vacherauville
Syndicat Intercommunal des Eaux de Gincrey-Maucourt	Gincrey, Foameix-Ornel, Maucourt-sur-Orne, Mogeville, Morgemoulin, Ornes
Syndicat Intercommunal d'AEP de Han, Brasseitte et Bislée	Bislée, Han-sur-Meuse, Koeur-la-Petite
Syndicat Intercommunal d'AEP du Haut Ornaïn	Abainville, Chassey-Beaupré, Delouze-Rosières, Gondrecourt-le-Château
Syndicat Intercommunal d'AEP de la région d'Herméville	Grimaucourt-en-Woëvre, Herméville-en-Woëvre, Moranville
Syndicat Intercommunal d'AEP de Hévilleillers, Couvertpuis, Villers le Sec	Couvertpuis, Hévilleillers, Villers-le-Sec
Syndicat Intercommunal d'AEP d'Horville et Tourailles	Horville-en-Ornois, Gondrecourt-le-Château (pour Tourailles)
Syndicat Intercommunal d'AEP de Laneuville-sur-Meuse et Luzy-Saint-Martin	Laneuville-sur-Meuse, Luzy-Saint-Martin
Syndicat Intercommunal des eaux de Lemmes, Osches et Vadelaincourt	Lemmes, Osches, Vadelaincourt
Syndicat Intercommunal des Eaux de Liouville, Saint-Julien-sous-les-Côtes	Apremont-la-Forêt (territoire de Liouville-ss-les-Côtes), Saint-Julien-sous-les-Côtes
Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de Maizey	Bannoncourt, Lamorville (pour Lamorville et Spada), Maizey, Rouvrois-sur-Meuse
Syndicat Intercommunal d'AEP du pays de Montfaucon d'Argonne	Cierges-sous-Montfaucon, Cuisy, Cunel, Epinonville, Gesnes-en-Argonne, Montfaucon d'Argonne, Nantillois, Romagne-sous-Montfaucon, Septsarges
Syndicat Intercommunal d'AEP de Moulins-Saint-Hubert, Autréville-Saint-Lambert	Autréville-Saint-Lambert, Moulins-Saint-Hubert

Syndicat Intercommunal des Eaux Laffon de Ladebat	Avillers-Sainte-Croix, Boinville-en-Woëvre, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville-sur-Madt, Bouquemont, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Dompierre-aux-Bois, Doncourt-aux-Templiers, Fresnes-en-Woevre, Géville, Girauvoisin, Gussainville, Harville, Hennemont, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Lamorville (pour Deuxnouds-aux-Bois), Loupmont, Maizeray, Manheulles, Marchéville, Montsec, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Riaville, Ronvaux, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-lès-Buzy, Thillot-sous-les-Côtes, Troyon, Varnéville, Vigneulles-les-Hattonchâtel (pour Billy-sous-les-Côtes, Creue, Hattonchâtel, Hattonville, Viéville-sous-les-Côtes, Vigneulles-les-Hattonchâtel), Ville-en-Woëvre, Warcq, Woël, Béchamps, Boucq (Meurthe et Moselle)
Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable des Deux Rigny	Rigny-Saint-Martin, Rigny-la-Salle
Syndicat Intercommunal d'AEP Sainte Libaire	Burey-en-Vaux, Epiez-sur-Meuse, Neuville-lès-Vaucouleurs
Syndicat Intercommunal d'AEP de Sivry-la-Perche, Béthelainville, Fromeréville-les-Vallons	Béthelainville, Fromeréville-les-Vallons, Nixeville-Blercourt, Sivry-la-Perche, Les Souhesmes-Rampont
Syndicat Intercommunal d'AEP de Taillancourt-Montbras	Montbras, Taillancourt
Syndicat Intercommunal des eaux de Tilly-sur-Meuse et Villers-sur-Meuse	Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse
Syndicat Intercommunal d'AEP de la vallée de l'Aire	Longchamps-sur-Aire, Nicey-sur-Aire, Pierrefitte-sur-Aire
Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Biesme	Aubréville, Clermont-en-Argonne (sauf Jubécourt), Futeau, Les Islettes, Le Neufour
Syndicat Intercommunal d'AEP du Val Dunois	Aincreville, Bantheville, Béthincourt, Brabant-sur-Meuse, Cléry-le-Grand, Cléry-le-Petit, Dannevoux, Forges-sur-Meuse, Gercourt-et-Drillancourt, Liny-devant-Dun, Mont-devant-Sassey, Sassey-sur-Meuse, Sivry-sur-Meuse, Villers-devant-Dun
Syndicat Intercommunal d'AEP de Villotte-sur-Aire, Gimécourt et Ville-devant-Belrain	Gimécourt, Ville-devant-Belrain, Villotte-sur-Aire
Syndicat Intercommunal d'AEP des Vouthon	Vouthon-Bas, Vouthon-Haut

SIVU ASSAINISSEMENT

Syndicat Intercommunal d'assainissement de l'Orne	Buzy-Darmont, Parfondrupt, Saint-Jean-les-Buzy
Syndicat Intercommunal d'assainissement des Kœur	Kœur-la-Petite, Kœur-la-Grande
Syndicat Intercommunal d'assainissement de la Dieue	Ambly-sur-Meuse, Ancemont, Dieue-sur-Meuse, Génicourt-sur-Meuse, Rupt-en-Woëvre, Sommedieue
Syndicat Intercommunal d'assainissement des Sept Ponts	Chalaines, Vaucouleurs

SIVU ELECTRIFICATION

Syndicat Intercommunal d'électrification du Centre Meuse	Bannoncourt, Baudrémont, Bouquemont, Belrain, Bislée, Chaumont-sur-Aire, Chauvencourt, Chonville-Malaumont, Courcelles-en-Barrois, Courcelles-sur-Aire, Courouvre, Cousances-lès-Triconville, Dagonville, Dompcevrin, Erize-la-Brûlée, Fresnes-au-Mont, Gimécourt, Grimaucourt-près-Sampigny, Kœur-la-Petite, Kœur-la-Grande, Lahaymeix, Lavallée, Les Paroches, Levoncourt, Lignièrès-sur-Aire, Longchamps-sur-Aire, Neuville-en-Verdunois, Ménil-aux-Bois, Nicey-sur-Aire, Pierrefitte-sur-Aire, Récourt-le-Creux, Rupt-devant-Saint-Mihiel, Thillombois, Tilly-sur-Meuse, Villers-sur-Meuse, Villotte-sur-Aire, Ville-devant-Belrain, Woimbey
Syndicat Intercommunal d'électrification de Gondrecourt-le-Château	Amanty, Badonvilliers-Gérauvilliers, Bonnet, Chassey-Beaupré, Dainville-Berthelévillie, Delouze-Rosières, Gondrecourt le Château, Horville en Ornois, Mauvages, Les Roises, Sauvoy, Villeroy sur Méholle, Vaudeville le Haut, Vouthon Bas, Vouthon Haut
Syndicat Intercommunal d'électrification de la région de Méigny-le-Grand	Bovée sur Barboure, Boviollès, Broussey en Blois, Chanteraine, Ernévillie aux Bois, Marson sur Barboure, Méigny le Petit, Méigny le Grand, Ménil la Horgne, Naives en Blois, Nançois le Grand, Reffroy, Saulvaux, Saint-Aubin-sur-Aire, Willeroncourt
Syndicat Intercommunal d'électrification de la Région de Meuse Argonne Voie Sacrée	Ancemont, Autrécourt sur Aire, Beaulieu-en-Argonne, Beausite, Bethelainville, Brabant-en-Argonne, Brizeaux, Brocourt-en-Argonne, Clermont-en-Argonne (Jubécourt, Parois), Dombasle-en-Argonne, Erize-la-Petite, Evres, Foucaucourt-sur-Thabas, Froidos, Fromeréville-les-Vallons, Heippes, Ippécourt, Jouy-en-Argonne, Julvécourt, Lachalade, Laheycourt, Landrecourt-Lempire, Lavoye, Lemmes, Les Monthairons, Nixéville-Blercourt, Nubécourt, Osches, Pretz-en-Argonne, Rambluzin et Benoîte-Vaux, Réciécourt, Rembercourt-Sommaisne, Seigneulles, Senoncourt-lès-Maujouy, Seuil d'Argonne, Sivry-la-Perche, Sommeilles, Souilly, Saint-André-en-Barrois, Les Souhesmes-Rampont, Les Trois Domaines, Vadelaincourt, Vaubécourt, Ville-sur-Cousances, Villotte-devant-Louppy, Waly
Syndicat Intercommunal d'électrification de la région de Montiers-sur-Saulx	Biencourt sur Orge, Le Bouchon sur Saulx, Bure, Couvertpuis, Fouchères aux Bois, Hévilliers, Mandres en Barrois, Maulan, Ménil sur Saulx, Morley, Nant le Petit, Nant le Grand, Ribeaucourt, Villers le Sec

Syndicat Intercommunal d'électrification de la Vallée du Haut Orvain	Abainville, Baudignécourt, Demange aux Eaux, Givrauval, Houdelaincourt, Longeaux, Menaucourt, Naix aux Forges, Nantois, Saint-Amand sur Orvain, Saint-Joire, Tréveray
Syndicat Intercommunal de la Région du Nord Meusien	Avocourt, Azannes-et-Soumazannes, Baulny, Beauclair, Beaufort, Bethincourt, Brabant-sur-Meuse, Brandeville, Bras-sur-Meuse, Bréhéville, Champneuville, Charny-sur-Meuse, Chattancourt, Chaumont-devant-Damvillers, Cierges-sous-Montfaucon, Consenvoye, Cuisy, Damloup, Damvillers, Dannevoux, Dieppe-sous-Douaumont, Douaumont, Foameix-Ornel, Delut, Dombas, Ecurey-en-Verdunois, Epinonville, Esnes-en-Argonne, Etraye, Forges-sur-Meuse, Gercourt-et-Drillancourt, Gesnes-en-Argonne, Gincrey, Grémilly, Halles-sous-les-Côtes, Lamouilly, Lissey, Marre, Martincourt-sur-Meuse, Maucourt-sur-Orne, Mogeville, Montzéville, Morgemoulin, Malancourt, Merles-sur-Loison, Moirey-Flabas-Crépion, Montfaucon d'Argonne, Nepvant, Olizy-sur-Chiers, Ornes, Peuvillers, Pouilly-sur-Meuse, Régnéville-sur-Meuse, Réville-aux-Bois, Romagne-sous-les-Côtes, Romagne-sous-Montfaucon, Samogneux, Sassey-sur-Meuse, Septsarges, Vacherauville, Vaux-devant-Damloup, Ville-devant-Chaumont, Villers-devant-Dun, Vittarville, Wavrille, Wiseppe
Syndicat Intercommunal d'électrification de la région de la Woëvre	Abaucourt-Hautecourt, Apremont-la-Forêt, Avillers-Sainte-Croix, Beney-en-Woëvre, Blanzée, Boinville-en-Woëvre, Bonzée-en-Woëvre, Bouconville-sur-Madt, Braquis, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Buzy-Darmont, Chaillon, Châtillon-sous-les-Côtes, Combres-sous-les-Côtes, Doncourt-aux-Templiers, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Eix, Les Eparges, Frémeréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Fromezey, Girauvoisin, Géville, Grimaucourt-en-Woëvre, Gussainville, Hannonville-sous-les-Côtes, Harville, Haudiomont, Hennemont, Herbeville, Herméville-en-Woëvre, Heudicourt-sous-les-Côtes, Jonville-en-Woëvre, Labeuville, Lachaussée, Lahayville, Lamorville, Lanhères, Latour-en-Woëvre, Loupmont, Maizeray, Manheulles, Marchéville-en-Woëvre, Montsec, Moranville, Mouilly, Moulainville, Moulotte, Nonsard-Lamarche, Pareid, Parfondrupt, Pintheville, Rambucourt, Ranzières, Riaville, Richécourt, Ronvaux, Rouvres-en-Woëvre, Rupt-en-Woëvre, Saint-Hilaire-en-Woëvre, Saint-Jean-les-Buzy, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Rémy-la-Calonne, Saulx-les-Champlon, Seuzey, Thillot-sous-les-Côtes, Trésauvaux, Valbois, Varnéville, Vaux-les-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Ville-en-Woëvre, Villers-sous-Pareid, Warcq, Watronville, Woël, Xivray-Marvoisin

SIVU FORESTIERS

Syndicat Intercommunal de gestion forestière d'Amel, Foameix-Ornel	Amel-sur-l'Etang, Foameix-Ornel
Syndicat Intercommunal forestier de gestion du canton de Fresnes-en-Woëvre	Haudiomont, Fresnes-en-Woëvre, Manheulles, Ville-en-Woëvre

Syndicat Intercommunal forestier de gestion de Laneuville et Stenay	Beaufort-en-Argonne, Laneuville-sur-Meuse, Stenay, Wiseppe
Syndicat Intercommunal forestier de gestion du Massif de Hesse	Avocourt, Chattancourt, Esnes-en-Argonne, Marre, Montzéville
Syndicat Intercommunal forestier de gestion du Jaulnay	Cesse, Pouilly-sur-Meuse
SIVU d'Etraye Wavrille	Etraye, Wavrille
Syndicat Intercommunal de gestion forestière de la Vallée de l'Ornain	Givrauval, Hévilliers, Longeaux, Menaucourt, Naix-aux-Forges, Nantois
Syndicat Intercommunal de gestion forestière des Deux Vallées	Beausite, Julvécourt, Ippécourt, Nubécourt, Ville-sur Cousances

SIVU SCOLAIRE

SIS du RPI de Baudonvilliers-Sommelonne (en cours de dissolution)	Baudonvilliers, Sommelonne
SIS des Cytises	Bovée-sur-Barboure, Broussey-en-Blois, Marson-sur-Barboure, Méligny-le-Grand, Méligny-le-Petit, Ménil-la-Horgne, Naives-en-Blois, Reffroy, Villeroy-sur-Méholle
SIS entre Aire et Meuse	Baudrémont, Belrain, Courouvre, Fresnes-au-Mont, Gimécourt, Laheymeix, Longchamps-sur-Aire, Neuville-en-Verdunois, Nicey-sur-Aire, Pierrefitte-sur-Aire, Rupt-devant-Saint-Mihiel, Thillombois, Ville-devant-Belrain, Villotte-sur-Aire
SIS du Haut Barrois	Givrauval, Menaucourt, Longeaux, Naix-aux-Forges, Nantois
SIS de Naives-Rosières	Erize-Saint-Dizier, Lavallée, Levoncourt, Naives-Rosières, Rumont
SIS de la Voie Romaine	Nettancourt, Noyers-Auzécourt, Sommeilles
SIS de Saint-Aubin-sur-Aire	Boviolles, Chanteraine, Ernéville-aux-Bois, Nançois-le-Grand, Saulvaux, Saint-Aubin-sur-Aire, Willeroncourt

SIS de Lisle-en-Rigault et Ville-sur-Saulx	Lisle-en-Rigault, Ville-sur-Saulx
SIS du RPI de la Saulx	Beurey-sur-Saulx, Couvonges, Mognéville, Robert-Espagne
SIS du RPI de Val d'Ornain Vassincourt	Val d'Ornain, Vassincourt
SIS de la Vallée de la Saulx	Bazincourt-sur-Saulx, Haironville, Montplonne, Rupt-aux-Nonains, Saudrupt
SIS de Vavincourt	Erize-la-Brûlée, Vavincourt

SIVU DIVERS

SIVU de Demange-Baudignécourt (salle polyvalente)	Baudignécourt, Demange-aux-Eaux
SIVU des "Ouillons" (salle polyvalente)	Commercy, Euville, Vignot
SIVU Val Sud Meuse (zones économiques)	Bovée-sur-Barboure, Broussey-en-Blois, Chalaines, Chonville-Malaumont, Commercy, Euville, Laneuville-au-Rupt, Lérrouville, Maxey-sur-Vaise, Ménil-la-Horgne, Naives-en-Blois, Nançois-le-Grand, Ourches-sur-Meuse, Pagny-sur-Meuse, Reffroy, Rigny-Saint-Martin, Saulvaux, Sauvoy, Sepvigny, Sorcy-Saint-Martin, Taillancourt, Troussey, Vaucouleurs, Vignot, Void-Vacon
SIVU du Nausonce (surveillance transports scolaires)	Andernay, Brabant-le-Roi, Contrisson, Rancourt-sur-Ornain, Villers-aux-Vents
SIVU des Sources de l'Aire (actions en faveur de l'installation et du maintien des commerces)	Cousances-les-Triconville, Dagonville, Erneville-aux-Bois, Grimaucourt-près-Sampigny, Ménil-aux-Bois, Nançois-le-Grand, Saint-Aubin-sur-Aire, Willeroncourt
Syndicat intercommunal à vocation immobilière du Haut Barrois (gestion de gîtes)	Culey, Loisey, Longeaux, Maulan, Nançois-sur-Ornain, Nant-le-Grand, Nantois, Tannois

ANNEXE III LES SYNDICATS MIXTES

LES SYNDICATS MIXTES FERMES

Syndicat de Neuville Rive Gauche (protection de captage)	Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse (pour la ville de Bar-le-Duc), communauté de communes du Pays de Revigny-sur-Ornain
Syndicat Intercommunal des personnes âgées du canton de Spincourt (gestion de la maison de retraite)	Boulogny, communauté de communes du Pays de Spincourt
Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'électricité en Meuse (FUCLEM) (autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité et syndicat à la carte pour d'autres compétences (éclairage public....))	169 communes + les 8 Syndicats intercommunaux d'Electrification + 2 Communautés de Communes (communautés de communes du pays de Spincourt et communauté de communes du Val Dunois) (voir arrêtés des 21/10/1997, 31/01/2002, 06/08/2004, 11/05/2005, 09/11/2006, 18/05/2009, 07/07/2010, 22/12/2014 et 30/10/2015)
Syndicat Mixte Scolaire de trois cantons du Centre Meuse (scolaire)	Woimbey, communauté de communes du Sammiellois (pour les communes de Bannocourt, Dompcevrin, Dompierre-aux-Bois, Lacroix-sur-Meuse, Maizey, Rouvrois-sur-Meuse, Seuzey et Vaux-lès-Palameix), communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre (pour Lamorville)
Syndicat Mixte du Val de la Saulx (eau et assainissement) (en cours de dissolution)	Syndicat en cours de dissolution ; communes de Beurey sur Saulx, Trémont sur Saulx et Robert-Espagne retirées du syndicat au 1 ^{er} janvier 2016 ; substitution au 1 ^{er} janvier 2016 de la Communauté de Communes du Pays de Revigny-sur-Ornain (pour Couvonges, Mognéville) au syndicat
Syndicat Mixte Scolaire de Dombasle/Nixéville Blercourt (scolaire)	Communauté de Communes du Centre Argonne (pour Dombasle-en-Argonne) et Communauté de Communes Meuse Voie Sacrée (pour Nixéville-Blercourt)
Syndicat Mixte Foyer-Logement d'Hannonville-sous-les-Côtes (gestion du foyer résidence pour personnes âgées)	communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre et communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre
Syndicat Mixte de la gendarmerie de Boulogny (construction et gestion de la caserne de gendarmerie)	Communauté de Communes du Pays de Spincourt et commune de Boulogny

Syndicat Mixte Scolaire d'Ambly, Génicourt, Ranzières et Troyon (scolaire)	Ambly-sur-Meuse, Génicourt-sur-Meuse et la Communauté de Communes du Sammiellois pour les communes de Ranzières et Troyon
Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Aire et de ses Affluents (hydraulique : études et travaux)	Communauté de Communes du Centre Argonne, Communauté de Communes Meuse-Voie Sacrée, Communauté de Communes de Montfaucon-Vareennes, Communauté de Communes entre Aire et Meuse et les communes de Autrécourt-sur-Aire, Beausite, Chaumont-sur-Aire, Courcelles-sur-Aire, Erize-la-Petite, Ippécourt, Lavoye, Les Trois Domaines, Nubécourt, Raival
Syndicat Mixte Germain Guérard (syndicat à la carte : Eau (1) – Assainissement (2) Assainissement non collectif (3)	Communauté de Communes du Centre Argonne 3, Communauté de Communes Entre Aire et Meuse (pour Courouvre 2.3, Erize-Saint-Dizier 2.3, Neuville-en-Verdunois 2.3) // à titre individuel Belrain 1, Courouvre 1, Erize-Saint-Dizier 1, Neuville-en-Verdunois 1, Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse (pour Rumont 1.2.3 et Vavincourt 1.2.3), Autrécourt-sur-Aire 1.2.3, Beaulieu-en-Argonne 1.2.3, Beausite 1.2.3, Brizeaux 1.2.3, Chaumont-sur-Aire 1.2.3, Clermont-en-Argonne pour Jubécourt 1, Courcelles-sur-Aire 1.2.3, Erize-la-Brûlée 1, Erize-la-Petite 1.2.3, Evres 1.2.3, Foucaucourt-sur-Thabas 1.2.3, Les Hauts de Chée 1.2.3, Heippes 1.2.3, Ippécourt 1.2.3, Julvécourt 1.2.3, Lavoye 1.2.3, Landrecourt-Lempire 3, Lemmes 3, Les Monthairons 3, Les Souhesmes-Rampont 3, Les Trois Domaines 1.2.3, Lisle-en-Barrois 3, Louppy-le-Château 3, Nixéville-Blercourt 3, Nubécourt 1.2.3, Osches 3, Pretz-en-Argonne 1.2.3, Raival 1.2.3, Rambluzin-et-Benoîte-Vaux 1.2.3, Rembercourt-Sommaise 1.2.3, Saint-André-en-Barrois 3, Seigneulles 1.2.3, Senoncourt-les-Maujouy 3, Seuil d'Argonne 1.2.3, Souilly 1.2.3, Tilly-sur-Meuse 3, Vadelaincourt 3, Vaubécourt 1.2.3, Ville-sur-Cousances 1.2.3, Villers-sur-Meuse 3, Villotte-devant-Louppy 3, Waly 1.2.3
Syndicat Mixte Scolaire de Lérouville (scolaire)	Chonville-Malaumont, Courcelles-en-Barrois, Cousances-lès-Triconville, Dagonville, Grimaucourt-près-Sampigny, Lérouville, Lignièrès-sur-Aire, Pont-sur-Meuse, Vadonville et la communauté de communes du Sammiellois (pour la commune de Ménéil-aux-Bois)
Syndicat Mixte Scolaire du Pont des Arts (scolaire)	Mécrin et la Communauté de Communes du Sammiellois (pour les communes de Han-sur-Meuse, Kœur-la-Grande, Kœur-la-Petite et Sampigny)
Syndicat Mixte des Deux Rives (scolaire 1, aménagement du site de Billefont 2)	CA du Grand Verdun (pour la commune de Belleray) 1, Dugny-sur-Meuse 1.2
Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés (SMET) (syndicat à la carte : études 1 traitement des déchets ménagers et assimilés 2)	CC du Centre Argonne 1.2, CC du Pays de Commercy 1, CC de Côtes de Meuse Woëvre 1, CC de la Région de Damvillers 1.2, CC Entre Aire et Meuse 1.2, CC du Pays d'Étain 1.2, CC du Canton de Fresnes-en-Woëvre 1.2, CC de la Haute Saulx 1.2, CC de Meuse Voie Sacrée 1, CC de Montfaucon - Vareennes-en-Argonne 1.2, CC du Pays de Montmédy 1, CC du Sammiellois 1.2, CC du Pays de Spincourt 1.2, CC du Val de Meuse et de la Vallée de la Dieue 1.2, CC du Val d'Ornois 1.2

LES SYNDICATS MIXTES OUVERTS

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Base de Plein Air et de loisirs de la Vallée de l'Othain (gestion de la base de loisirs)	Département de la Meuse, Département de Meurthe et Moselle, Marville, Montmédy (Meuse) Longuyon, Saint-Jean-les-Longuyon, Villers-le-Rond (Meurthe et Moselle)
Syndicat Mixte d'aménagement du lac de Madine (gestion de la base de loisirs)	Département de la Meuse, Région Lorraine, Communauté Urbaine de Nancy, communauté de communes des trois Vallées (pour les communes d'Essey-et-Maizerais, Pannes et Saint-Baussant) et les communes meusiennes de Buxières-sous-les-Côtes, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lahayville, Montsec, Nonsard-Lamarche, Richecourt
Syndicat Mixte du Val Sud Meuse (aménagement et gestion des parcs d'activités économiques)	Département de la Meuse et SIVU Val Sud Meuse
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion du Parc d'activités économiques de Velaines (aménagement et gestion des parcs d'activités économiques)	Département de la Meuse, Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse
Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la gestion du Parc d'activités aéronautiques Transfrontalier de Marville (aménagement et gestion des parcs d'activités économiques)	Département de la Meuse et communauté de communes du Pays de Montmédy
Syndicat Mixte cynégétique de Hesse (chasse)	Centre Hospitalier Saint Nicolas de Verdun, Chattancourt, Esnes-en-Argonne, Marre

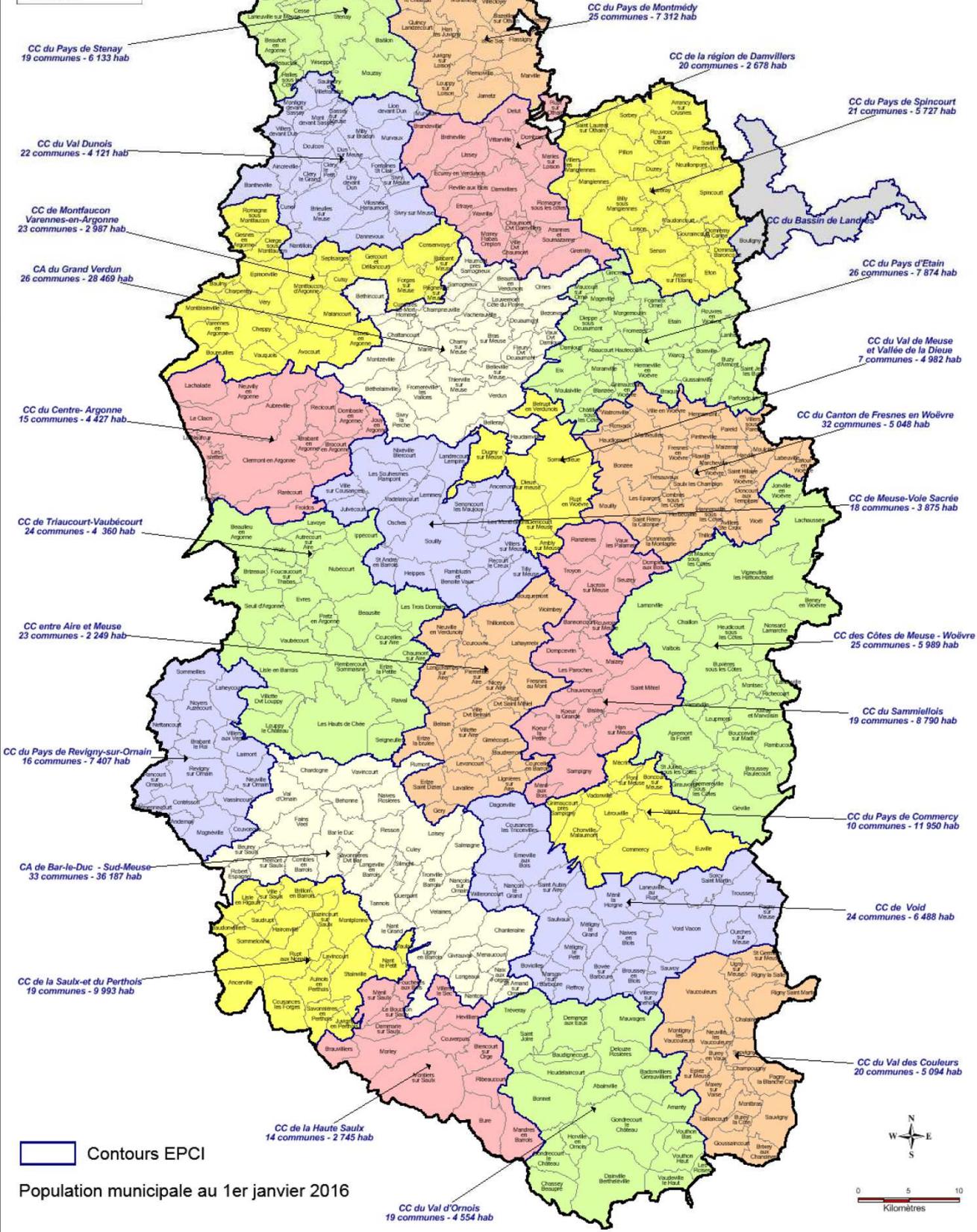
ANNEXE IV LES PETR

PETR du Pays Barrois	Communauté d'Agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse, communauté de communes de la Saulx et du Perthois, communauté de communes du Pays de Revigny-sur-Ornain, communauté de communes de la Haute Saulx, communauté de communes de Triaucourt-Vaubecourt, communauté de communes du Val d'Ornois
PETR « Pays Cœur de Lorraine »	communauté de communes du Canton de Fresnes-en-Woëvre, communauté de communes Côtes de Meuse–Woëvre, communauté de communes du Sammiellois, communauté de communes Entre Aire et Meuse



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

EPCI A FISCALITE PROPRE SITUATION ACTUELLE



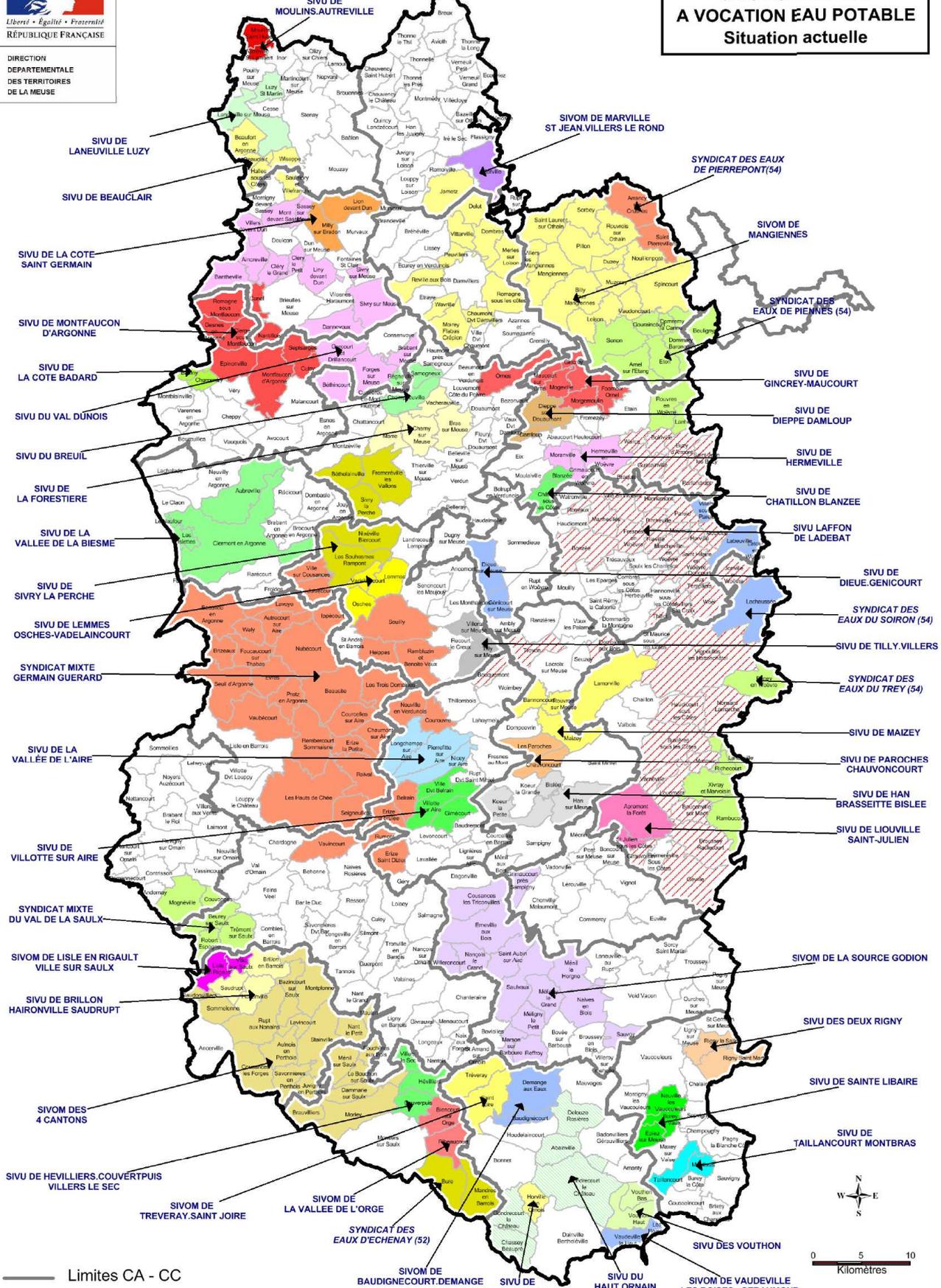
Contours EPCI

Population municipale au 1er janvier 2016



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

SIVU - SIVOM - SM A VOCATION EAU POTABLE Situation actuelle

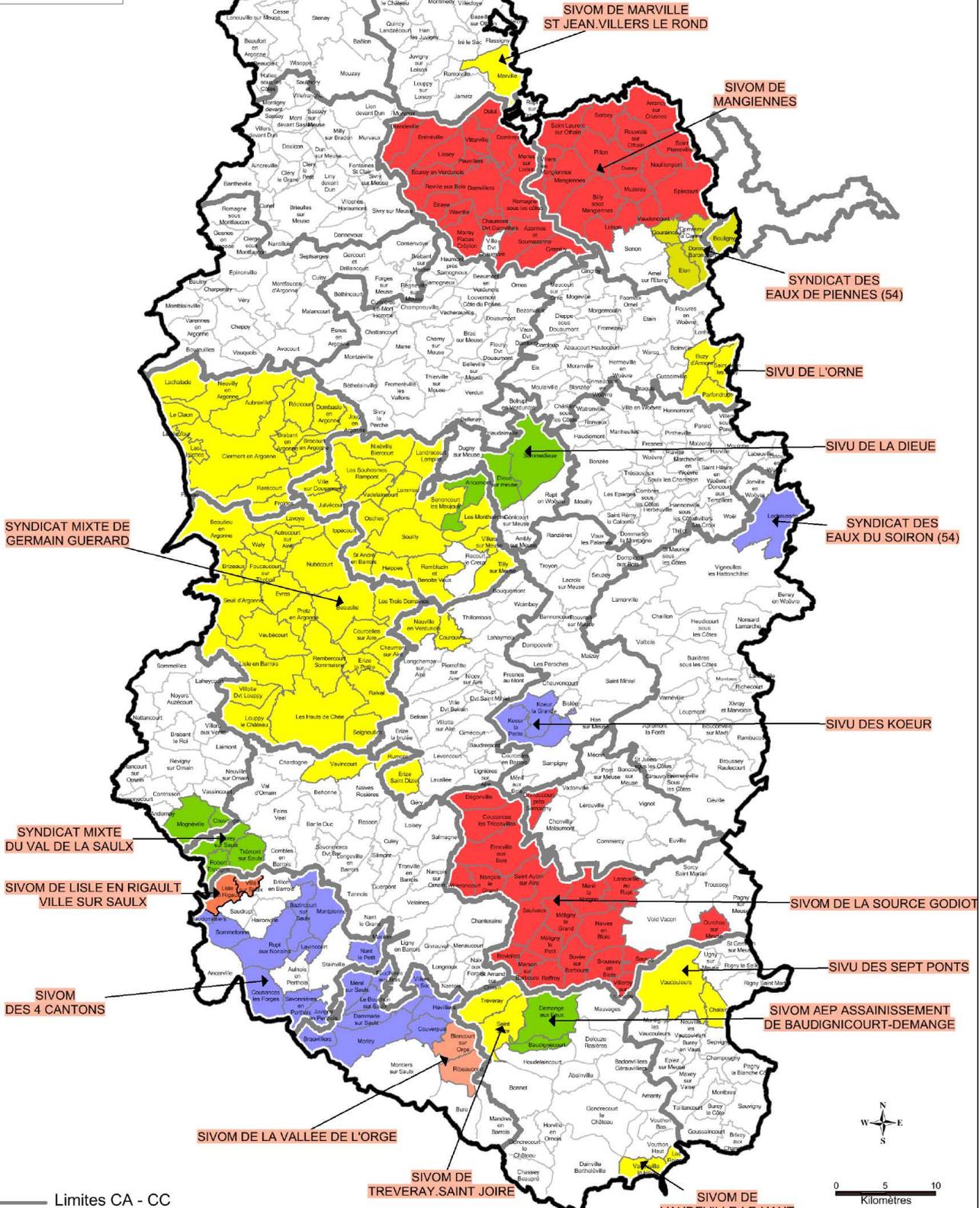


Réalisation : DDT, 55 / SCDT / Etudes - SIG - ©IGN-BDCARTO 2006® (janvier 2016)



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

**SIVU - SIVOM - SM
A VOCATION ASSAINISSEMENT
(collectif et/ou non collectif)
Situation actuelle**





DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

SYNDICATS SCOLAIRES Situation actuelle

SMS des Deux Rives

SMS de Dombasle
/Nixéville-Blercourt

SMS d'Ambly, Génicourt,
Ranzières et Troyon

SMS de Trois Cantons
du Centre-Meuse

SIS de la Voie Romaine

SIS entre Aire-et-Meuse

SMS du Pont des Arts

SIS du R.P.I.
de Val-d'Ornain
et Vassincourt

SIS de Vavincourt

SIS de Naives-Rosières

SIS du R.P.I.
de la Saulx

SMS de Lérouville

SIS de Saint-Aubin-
sur-Aire

SIS de Lisle-en-Rigault
et Ville-sur-Saulx

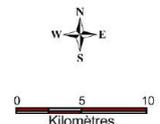
SIS des Cytises

SIS du RPI de Baudonvillers
Sommelonne

SIS de la
Vallée de la Saulx

SIS du Haut- Barrois

* SIS : Syndicat Intercommunal Scolaire
* SMS : Syndicat Mixte Scolaire
— Limites CA - CC





DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

SYNDICATS D'ELECTRIFICATION Situation actuelle

SIE de la région
du Nord-Meusien

SIE de la région Meuse
-Argonne-Voie-Sacrée

SIE de la région
de la Woèvre

SIE Centre-Meuse

SIE de la région
de Méigny-le-Grand

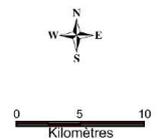
SIE de la région
de Montiers-sur-Saulx

SIE de la vallée
du Haut-Ornain

* SIE : Syndicat Intercommunal d'Electrification

— Limites CA - CC

SIE Gondrecourt-le-Château





DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

FUCLEM
EPCI, communes
adhérentes à la FUCLEM

CC du Val-Dunois

CC du pays
de Spincourt

SIE de la région
du Nord-Meusien

SIE de la région
-Argonne-Voie-Sacrée

SIE de la région
de la Woëvre

SIE Centre-Meuse

SIE de la région
de Méigny-le-Grand

SIE de la la région
de Montiers-sur-Saulx

SIE de la vallée
du Haut-Ornain

— Limites CA - CC



communes n'adhérant pas à la FUCLEM



communes adhérentes à la FUCLEM

- SIE : Syndicat Intercommunal d'Electrification

- FUCLEM : Fédération Unifiée des Collectivités Locales
pour l'Electricité en Meuse



0 5 10
Kilomètres



DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

**SYNDICATS A VOCATION
"FORESTIERE"
Situation actuelle**

SI forestier de gestion
du JAULNAY

SI forestier de gestion
de LANEUVILLE et STENAY

SI forestier
d'ETRAYE WAVRILLE

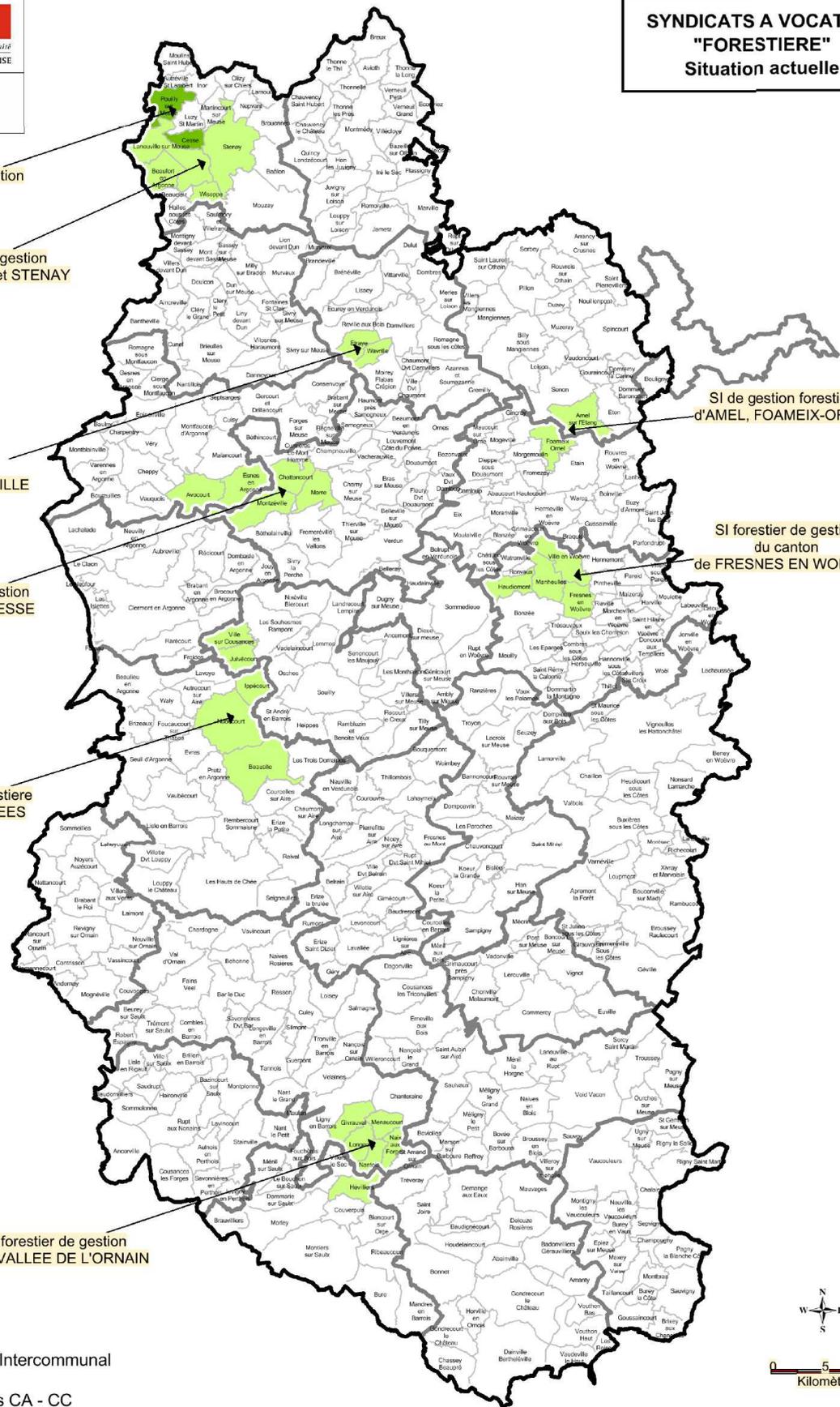
SI forestier de gestion
du MASSIF DE HESSE

SI de gestion forestiere
des DEUX VALLEES

SI forestier de gestion
de la VALLEE DE L'ORNAI

SI de gestion forestiere
d'AMEL, FOAMEIX-ORNEL

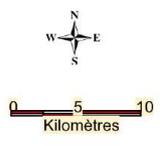
SI forestier de gestion
du canton
de FRESNES EN WOEVR



* SI : Syndicat Intercommunal

— Limites CA - CC

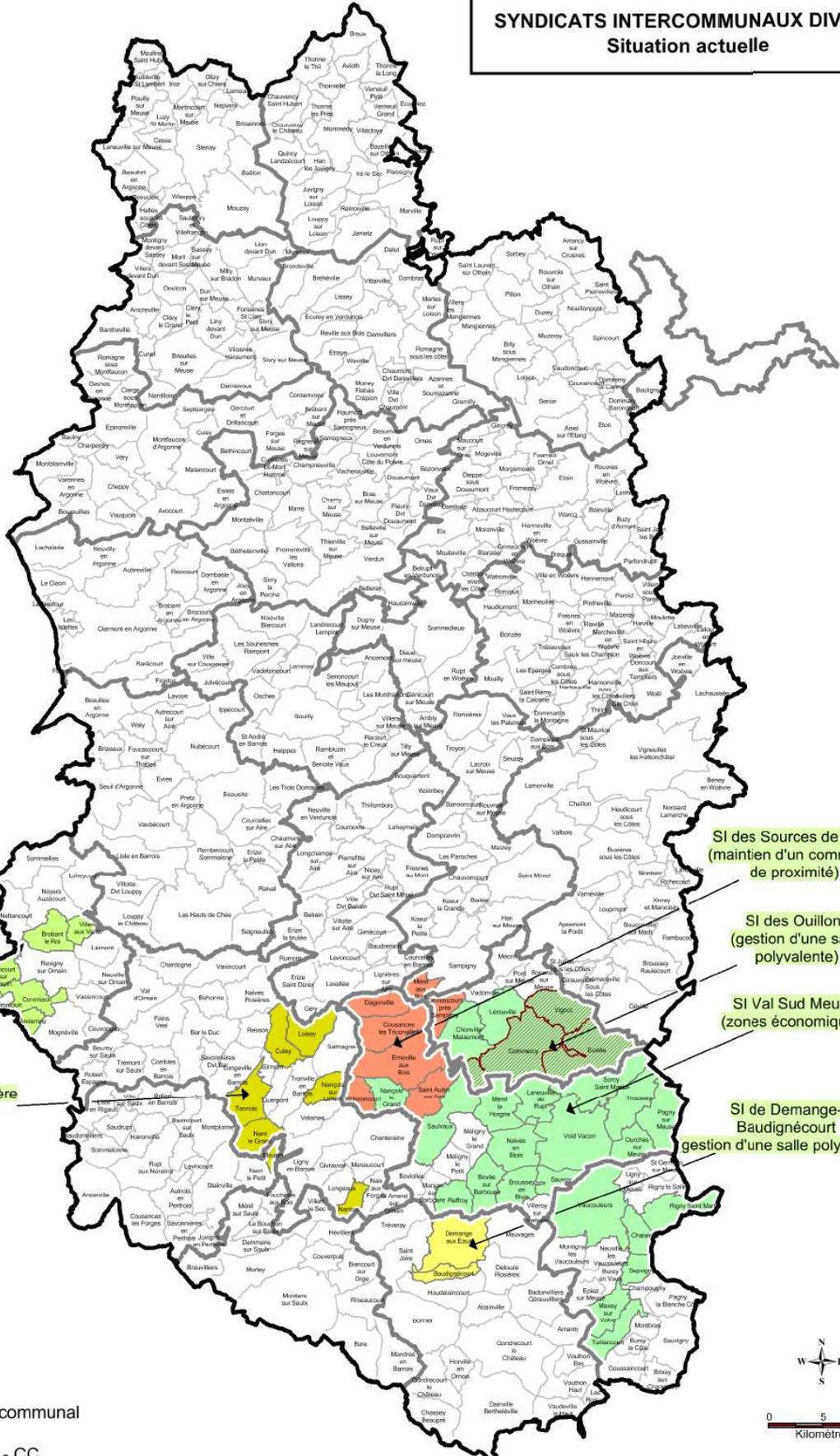
Réalisation : DDT, 55 / SCDT / Etudes - SIG - ©IGN-BDCARTO 2006® (Aout 2015)





DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX DIVERS Situation actuelle



SI du Nausonce
(surveillance des transports scolaires)

SI des Sources de l'Aire
(maintien d'un commerce de proximité)

SI des Ouilions
(gestion d'une salle polyvalente)

SI Val Sud Meuse
(zones économiques)

SI à Vocation Immobilière
du Haut Barrois
(gestion de gîtes)

SI de Demange-
Baudignécourt
gestion d'une salle polyvalente)



* SI : Syndicat Intercommunal

— Limites CA - CC



DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
DE LA MEUSE

SYNDICATS MIXTES A VOCATION DIVERS Situation actuelle

SM pour l'aménagement
et la gestion du parc d'activités
aéronautiques transfrontalier
de Marville

SM de la base
plein air de l'Othain

SM des personnes âgées
(du canton de Spincourt
(Boulogny et CC de Spincourt))

SM de gestion cynégétique
de la Hesse

SM pour la gendarmerie
de Boulogny
(Boulogny et CC de Spincourt)

SM d'aménagement
de l'Aire et de ses affluents

SM des deux rives
(Dugny-sur-Meuse
et CA du Grand-Verdun
pour Bellery)

SM de Neuville
Rive Gauche

SM foyer logement
d'Hannonville ss les côtes

SM du lac de Madine

SM du Val-Sud-Meuse
(Département et
Sivu du Val-Sud-Meuse)

SM pour l'aménagement du parc
d'activités économiques de Velaines
(CA de Bar-le-Duc - Sud Meuse + le Département)

- Syndicat Mixte fermé
- Syndicat Mixte ouvert
- Limites CA - CC

